

Les sociétés canadiennes et leurs associées sud-africaines se sont montrées coopératives et ont fourni des renseignements complets sur leurs activités en Afrique du Sud; ces renseignements ont pu être obtenus grâce à des contacts directs ou au formulaire-type de rapport qu'elles ont bien voulu remplir. Voir Tableau VII.

TABLEAU VII

STATUT DES SOCIÉTÉS CANADIENNES OPÉRANT EN AFRIQUE DU SUD EN 1989  
EN CE QUI CONCERNE :  
(A) LE NOMBRE D'ENTREPRISES AFFILIÉES (B) LES RAPPORTS SOUMIS  
(C) LE DÉSINVESTISSEMENT

Société canadienne	(A) Nombre d'entreprises affiliées	(B) Rapport déposé	(C) Désinves- tissement
Bayer Foreign Investments Ltd.	5*	Oui	
Bocknek Ltd	1	Oui	
Gouv. du Canada - Min. des Aff. ext.	1	Oui	
Menora Resources Inc.	1	Oui**	
QIT-Fer et Titane Inc.	1	Oui	Juin 1989***
Sternson Ltd.	1	Oui	
Unican Security Systems Ltd.	1	Oui	
Varity Corporation	1	Oui	

\* Bayer a fourni une copie de son rapport soumis aux autorités responsables du Code d'éthique de l'Allemagne de l'Ouest. Une des affiliées de Bayer S.A. a été absorbée par une autre, si bien que le nombre total de ces affiliées est tombé à cinq.

\*\* Le rapport est attendu mais il n'avait pas encore été reçu au moment de la mise sous presse.

\*\*\* Voir note du Tableau I.

IV OBSERVATION DU CODE

Les rares sociétés canadiennes restantes et leurs associées sud-africaines se conforment en général aux exigences de base du Code d'éthique. À cause de leur taille et de l'importance des moyens dont elles disposent, les grandes entreprises sont en mesure de consacrer des ressources considérables à des programmes et des pratiques qui répondent aux objectifs du Code. N'ayant pas de ressources comparables, les petites entreprises s'efforcent néanmoins, dans la mesure de leurs moyens, d'utiliser des méthodes non discriminatoires et de progresser dans la direction désirée. Étant donné le manque de dynamisme actuel de l'économie sud-africaine et la combinaison de facteurs qui y contribuent - une économie mondiale en récession, les sanctions internationales, le manque d'investissement, l'inflation élevée et la vigueur de la concurrence - les entreprises commerciales et industrielles ont peu de latitude pour réaliser des progrès rapides. En dépit de ces contraintes, des améliorations sont en cours mais elles se font à un rythme plus lent que ce qui est désirable ou désiré.

1. Conditions générales de travail

Actuellement, toutes les affiliées sud-africaines d'entreprises canadiennes offrent des conditions de travail sûres et en général acceptables à leurs employés. Elles savent toutes que des améliorations s'imposent, en particulier, en ce qui concerne le personnel non-blanc. Les temps sont en train de changer et si certains progrès se réalisent, il reste encore beaucoup à faire. Les affiliées canadiennes soutiennent aisément la comparaison avec leurs pairs.

2. Négociations collectives

Des progrès encourageants ont été réalisés en mars 1990 lorsque des représentants des principaux syndicats ont rencontré le ministre de la Main-d'oeuvre. Celui-ci s'est engagé à essayer d'obtenir une modification de la Loi sur les relations de travail au cours de la session actuelle du Parlement, conformément aux modalités convenues plus tôt entre les syndicats et la fédération des employeurs. Les syndicats et le ministre se sont en outre engagés à rechercher le consensus et le processus de consultation le plus larges en vue de l'établissement d'une future législation du travail. Comme les syndicats s'étaient fortement opposés à la dernière modification apportée à la Loi sur les relations de travail, cette nouvelle tentative de coopération et de recherche d'un consensus augure bien des relations de travail à l'avenir. La levée, en février de cette année, de l'interdit pesant sur certaines personnes et organisations politiques a également contribué à éliminer certaines des restrictions imposées à l'activité syndicale.

Le syndicalisme et les négociations collectives sont des éléments reconnus de la vie sud-africaine; il s'agit certainement là d'un domaine qui connaîtra une activité intense de concert avec les autres réformes promises et en cours.